
[Imprimer](#)

Bagneux : Sadev 94 et Citallios désignés pour transformer le quartier de la Pierre plate

Image

Sadev 94 et Citallios ont annoncé, le 26 mars 2021, leur désignation par Vallée Sud Grand Paris pour conduire la transformation des 5,5 ha du quartier de la Pierre plate inclus dans la ZAC dite des Musiciens à Bagneux (Hauts-de-Seine).

Aujourd'hui exclusivement composé de résidences sociales propriétés du bailleur Seqens, la Pierre plate doit devenir, dans une dizaine d'années, un écoquartier mixte labellisé d'intérêt national par l'Anru, dans lequel la proportion de logements sociaux sera ramenée à 50 %. Le quartier va être l'objet d'importantes démolitions de barres d'immeubles : au total, 300 logements seront supprimés.

Pour autant, le quartier se densifiera puisque 580 nouveaux logements seront construits, ainsi que plusieurs équipements publics. Les très larges espaces de stationnement en surface actuels seront concentrés autour des immeubles d'habitation existants, tandis que les futures constructions seront dotées de parkings souterrains, afin d'élargir les squares, mails et parvis. Au total, 52 000 m² d'espaces publics seront aménagés.

Image



Plan masse du futur quartier de la Pierre plate à Bagneux. © Richez & associés

Exemplarité en matière environnementale

Desservi par le prolongement de la ligne 4 du métro en fin d'année puis, quatre ans plus tard, par la ligne 15 sud du Grand Paris express, le secteur de l'opération est contigu de l'écoquartier Victor Hugo que Sadev 94 aménage actuellement. « Le quartier deviendra exemplaire en matière environnementale, a promis Stéphane Bailly, directeur du développement de Sadev 94. Nous pensons à des bâtiments passifs, biosourcés, nous réfléchissons à leur réversibilité. Il ne faut pas que les ambitions d'aujourd'hui deviennent des normes dépassées demain ».

Une consultation avec une cinquantaine d'habitants a été menée pour mieux cerner les attentes. Les deux aménageurs en ont tiré une philosophie d'action : « Nous allons mener une stratégie d'urbanisme tactique qui permettra de construire les usages et de les tester avec les habitants », ont-ils expliqué. Celle-ci concernera notamment les aménagements de rez-de-chaussée en créant une Maison de la transition ou des « folies » - pour animer les lieux en chantier par des interventions éphémères - ou encore une Halle du réemploi. Les premiers permis de construire devraient être déposés d'ici à fin 2022 et les premiers bâtiments sortir de terre en 2024-2025.

